



Congé Individuel de Formation

Par **valb**, le **30/08/2013** à **00:16**

Bonjour,

J'ai commencé une formation dans le cadre d'un CIF en mars 2013. Cette formation se terminera en mars 2015 et elle est donc financée jusqu'à cette date par UNIFAF. Cependant, je souhaiterais rejoindre mon compagnon qui vit à Pau (je vis et travaille actuellement à Paris).

Comment puis-je procéder pour quitter mon emploi actuel mais maintenir le financement de ma formation ? Si je négocie un licenciement avec mon employeur, le Pôle Emploi peut-il reprendre le financement de ma formation ?

Merci pour vos réponses.